

FLOCULANT POUDRE



Solide, granulé, permettant d'augmenter la taille des particules en suspension dans l'eau de la piscine.

MODE D'EMPLOI / DOSAGE :

Pour 100 m³, diluer 1 kg de produit dans un volume voisin de 10 litres d'eau.

Verser lentement cette solution dans le ou les skimmers.

Maintenir la circulation 3 ou 4 heures, puis arrêter le système de filtration.

Après 12 à 16 heures de décantation, procéder à l'élimination du dépôt par la bonde de fond ou à l'aspirateur et évacuer directement à l'égout.

Faire un contre lavage du filtre.

IMPORTANT :

Ne pas employer ce produit avec un système de filtration à diatomées.

La floculation est optimale pour un pH compris dans l'intervalle 6,4-7,2.

CONDITIONNEMENT :

Seau 5 kg : palette de 80

Sac 25 kg : palette de 50

DESIGNATION COMMERCIALE :

FLOCULANT POUDRE

NATURE CHIMIQUE :

Sulfate d'alumine poudre hydraté à 14 H₂O ; Al₂(SO₄)₃, 14 H₂O
Tendance au mottage (prise en masse) sous l'action de la chaleur et/ou en présence d'humidité.



RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Produit nocif en cas d'inhalation et d'ingestion. Produit irritant pour les yeux, les voies respiratoires, les muqueuses et pour la peau humide. Risques pulmonaires et lésions oculaires.

STOCKAGE ET MANIPULATION :

Consignes de stockage et de manipulation applicables aux solides COMBURANTS et NOCIFS. Conserver en emballage d'origine fermé, dans un local ventilé et frais, à l'abri de l'humidité et des sources de chaleur. Manipuler en évitant la formation de poussière. Laver les emballages à l'eau puis traiter l'eau. Eviter le contact avec des acides.

Les produits sont conditionnés et livrés dans des emballages répondant aux normes U.N. et à la réglementation CEE RTMD applicable au 1.07.1993.

INDICATIONS PARTICULIÈRES :

Déposé au centre antipoison de Toulouse Tél. : 05.61.49.33.33
Pour plus de renseignements, consulter les fiches de données de sécurité